

## **NOTE DE PRESENTATION des BUDGETS 2025**

En application de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif. Cette note est transmise à la Préfecture et est mise en ligne sur le site internet de la collectivité. La présente note répond à cette obligation.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président de la Communauté de Communes, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 a été voté le 25 mars 2025 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la communauté de communes aux heures d'ouvertures des bureaux. Les tableaux de présentation détaillés sont également consultables sur le site internet de la collectivité. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 25 février 2025.

\* \* \*

### **SOMMAIRE**

- 1. BUDGET PRINCIPAL**
  - 1.1. Eléments de contexte**
  - 1.2. Priorités du budget**
  - 1.3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement**
    - 1.3.1. Structure de la section de fonctionnement**
    - 1.3.2. Structure de la section d'investissement**
  - 1.4. Encours de la dette et informations sur les garanties d'emprunt**
  - 1.5. Niveaux des taux d'imposition**
  - 1.6. Principaux ratios**
  - 1.7. Effectifs et charges de personnel**
- 2. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**
  - 2.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement**
  - 2.2. Ressources et charges des sections d'investissement**
  - 2.3. Encours de la dette**
  - 2.4. Crédits d'investissement pluri annuels**
- 3. BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**
- 4. BUDGET OFFICE DE TOURISME**
- 5. BUDGET GITE DE GROUPE**
- 6. BUDGET ATELIER RELAIS DPI**
- 7. BUDGET ATR MENUISERIE**
- 8. BUDGET PAR ACTIVAL TRANCHE 2020**
- 9. BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021**
- 10. BUDGET VISIONIS 7**
- 11. MONTANT DU BUDGET CONSOLIDE (TOUS BUDGETS CONFONDUS)**

\* \* \*

## **1. PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL 2025**

### **1.1. Eléments de contexte**

Le débat sur les orientations budgétaires, qui s'est tenu le 25 février 2025, a été l'occasion de constater que le **contexte économique et budgétaire** dans lequel évoluent les collectivités territoriales et leurs établissements est **très incertain**.

Les perspectives financières effectuées ont montré que les **budgets 2025 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre restaient satisfaisants mais que les ratios financiers se dégradent**. Une attention toute particulière des élus est donc apportée afin de stabiliser les dépenses et recettes de fonctionnement.

Les investissements planifiés sous le couvert d'un **Contrat de Relance et de Transition Ecologique** se poursuivent depuis 2021. Les **actions de développement économique** avec notamment la création de parcs d'activités, mais aussi de **réalisations en faveur de la transition écologique** avec par exemple la rénovation des bâtiments et des travaux d'itinéraires modes doux, restent une priorité forte.

Il est précisé que la Communauté de Communes s'est inscrite dans une démarche volontaire de production d'un Compte Financier Unique de ses comptes 2024, dispositif qui sera obligatoire au plus tard à partir des comptes 2026 et qui vise à se substituer à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Dans ce contexte, les votes des **budgets 2025 ont été approuvés avec reprise anticipée des résultats** et les Comptes Financiers Uniques et résultats définitifs seront approuvés au plus tard fin juin 2025.

Les opérations d'aménagement terminées et la vente de parcelles réalisées, la Communauté de Communes Val de Saône Centre a **clôturé 3 budgets annexes de parcs d'activités en 2024**. L'excédent retiré de ses opérations sera **affecté dès le budget 2025 sur l'opération Visionis 7**.

### **1.2. Priorités du budget**

Une collectivité peut déterminer ses choix d'investissement selon ses marges de manœuvre financière, c'est à dire selon le cas, par la maîtrise de ses charges de fonctionnement, l'augmentation de ses produits (fiscalité directe essentiellement) ou par l'adaptation de sa politique d'endettement.

Au cas présent, **les élus ont renouvelé leur souhait de maintenir les taux d'imposition sans évolution et également de ne pas lever un nouvel impôt sur le foncier bâti en 2025**. La maîtrise des charges de fonctionnement s'impose donc à la Communauté de Communes Val de Saône Centre afin de maintenir un niveau satisfaisant d'autofinancement. **L'atteinte d'une capacité d'autofinancement brute à hauteur de 8 % des recettes réelles de fonctionnement est un objectif minimal**.

Sur l'exercice 2025, cela fixe le cap de la Communauté de Communes à une prévision de dépenses réelles au 31 décembre 2025 à 7,250 millions d'euros.

### **1.3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement**

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

#### **1.3.1 Structure de la section de fonctionnement**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les **dépenses de fonctionnement 2025 sont estimées à 8,3 millions d'euros** dont :

- 3 035 000 euros au titre des charges à caractère général (fluides, réparations, maintenance),
- 3 224 000 euros pour les dépenses de personnel,
- 1 098 000 euros correspondant à des reversements aux communes et à l'Etat,
- 942 000 euros au titre des contributions aux syndicats, budgets annexes et subventions versées,
- 21 000 euros de charges d'intérêts d'emprunts.

L'amortissements de biens représente une dotation de près 460 000 euros en 2025.

Enfin, un virement de la section de fonctionnement pour alimenter les investissements est budgétisé à hauteur de 4,8 millions d'euros.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 383 431,45	0,00	3 035 968,12	0,00	3 035 968,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 976 816,00	0,00	3 224 740,00	0,00	3 224 740,00
014	Atténuations de produits	2 895 807,00	0,00	1 098 603,00	0,00	1 098 603,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	999 013,00	0,00	942 210,00	0,00	942 210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>10 255 067,45</b>	<b>0,00</b>	<b>8 301 521,12</b>	<b>0,00</b>	<b>8 301 521,12</b>
66	Charges financières	26 700,00	0,00	21 353,00	0,00	21 353,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	12 500,00		10 000,00	0,00	10 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>10 299 267,45</b>	<b>0,00</b>	<b>8 337 874,12</b>	<b>0,00</b>	<b>8 337 874,12</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	3 861 693,75		4 865 056,88	0,00	4 865 056,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	479 165,80		459 944,00	0,00	459 944,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 340 859,55</b>		<b>5 325 000,88</b>	<b>0,00</b>	<b>5 325 000,88</b>
<b>TOTAL</b>		<b>14 640 127,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 662 875,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 662 875,00</b>
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>13 662 875,00</b>

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les **recettes de fonctionnement 2025 sont estimées à hauteur de 7,1 millions d'euros** dont principalement 784 000 euros de produits des services, 1,4 millions d'euros de fiscalité locale et 4,8 millions de reversements de TVA de l'Etat et des dotations et participations.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	32 417,94	0,00	32 417,94
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 558 733,00	0,00	784 648,00	0,00	784 648,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 807 261,00	0,00	2 851 712,00	0,00	2 851 712,00
731	Fiscalité locale	1 387 845,00	0,00	1 461 883,00	0,00	1 461 883,00
74	Dotations et participations (3)	2 058 165,00	0,00	2 038 483,00	0,00	2 038 483,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	12 310,00	0,00	14 488,00	0,00	14 488,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>8 832 314,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 183 631,94</b>	<b>0,00</b>	<b>7 183 631,94</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	7 444,59		8 030,00	0,00	8 030,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>8 839 758,59</b>	<b>0,00</b>	<b>7 191 661,94</b>	<b>0,00</b>	<b>7 191 661,94</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	38 456,55		51 076,50	0,00	51 076,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>38 456,55</b>		<b>51 076,50</b>	<b>0,00</b>	<b>51 076,50</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8 878 215,14</b>	<b>0,00</b>	<b>7 242 738,44</b>	<b>0,00</b>	<b>7 242 738,44</b>
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						<b>6 420 136,56</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>13 662 875,00</b>

### 1.3.2 Structure de la section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Communauté de Communes à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Les **dépenses d'investissement sont estimées à 6 millions d'euros en 2025, dont 2,68 millions d'euros consacrés aux aménagements de parcs d'activités (avances sur les budgets annexes)**. Le remboursement du capital des emprunts est de 226 000 euros. Une participation au capital de la **SEM Léa** est budgétisée à hauteur de 43 900 euros. Les principales dépenses dites « d'équipement » sont les suivantes : Un montant prévisionnel de 250 000 euros est inscrit pour engager des **études et des travaux de modes doux**. Les **agencements et la rénovation des bâtiments et des espaces extérieurs** sont prévus à hauteur de 715 000 euros, outre un montant de 307 000 euros pour les **aménagements sur les parcs d'activités**. **L'extension du siège** de la Communauté de communes est budgétisée à hauteur de 900 000 euros. La Communauté de Communes prévoit chaque année une enveloppe de 225 000 euros au titre de **fonds de concours versés à ses communes membres**, participant ainsi aux réalisations d'investissement effectuées directement par celles-ci. Enfin, les crédits annuels à hauteur de 40 000 euros pour **l'aide aux PME** et 10 000 euros pour **l'acquisition d'un vélo à assistance électrique** sont reconduits.

Concernant les recettes d'investissement, la section est alimentée par un virement de la section de fonctionnement à hauteur de 4,8 millions d'euros. Les **subventions d'investissement** perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (Etat, Région, Département, et autres partenaires) sont budgétisées à hauteur de 148 800 euros, outre 90 750 euros du Fonds de Compensation de la TVA.

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	113 541,50	25 638,00	12 000,00	0,00	37 638,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	625 573,54	256 143,01	347 000,00	0,00	603 143,01
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 637 600,61	134 254,20	834 930,00	0,00	969 184,20
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 244 945,49	107 460,70	1 335 300,00	0,00	1 442 760,70
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 621 661,14</b>	<b>523 495,91</b>	<b>2 529 230,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 052 725,91</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	216 700,19	0,00	226 294,38	0,00	226 294,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	51 800,00	0,00	43 983,00	0,00	43 983,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 271 971,81	0,00	2 686 261,00	0,00	2 686 261,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 540 472,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 956 538,38</b>	<b>0,00</b>	<b>2 956 538,38</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>5 162 133,14</b>	<b>523 495,91</b>	<b>5 485 768,38</b>	<b>0,00</b>	<b>6 009 264,29</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	38 456,55		51 076,50	0,00	51 076,50
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>38 456,55</b>		<b>51 076,50</b>	<b>0,00</b>	<b>51 076,50</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 200 589,69</b>	<b>523 495,91</b>	<b>5 536 844,88</b>	<b>0,00</b>	<b>6 060 340,79</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 138 278,21</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 198 619,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 492 636,39	40 303,00	108 498,00	0,00	148 801,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	9 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 502 516,39</b>	<b>40 303,00</b>	<b>108 498,00</b>	<b>0,00</b>	<b>148 801,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	195 000,00	0,00	90 750,00	0,00	90 750,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 671 497,06	0,00	1 621 471,12	0,00	1 621 471,12
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	6 596,00	0,00	7 596,00	0,00	7 596,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 873 093,06</b>	<b>0,00</b>	<b>1 724 817,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 724 817,12</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 375 609,45</b>	<b>40 303,00</b>	<b>1 833 315,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 873 618,12</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 861 693,75		4 865 056,88	0,00	4 865 056,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	479 165,80		459 944,00	0,00	459 944,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 340 859,55</b>		<b>5 325 000,88</b>	<b>0,00</b>	<b>5 325 000,88</b>

<b>TOTAL</b>	<b>7 716 469,00</b>	<b>40 303,00</b>	<b>7 158 316,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 198 619,00</b>
--------------	---------------------	------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 198 619,00</b>
---	---------------------

#### 1.4. Encours de la dette la collectivité et informations sur les garanties d'emprunt

L'encours de la dette s'élève à **2 015 607,65 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2025**. La dette totale par habitant est de 93,88 euros pour 21 470 habitants.

Les **garanties d'emprunts** consenties sont les suivantes :

- Caisse des dépôts et consignations : garantie d'un emprunt réalisé par la SEMCODA (emprunt dont le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2025 est de 8 256,82 euros)
- Caisse Française de Financement Local : garantie d'un emprunt réalisé par le SIEA pour un montant maxi de 336 000 euros jusqu'en 2047.

#### 1.5. Niveaux des taux d'imposition

Par délibération du 25 mars 2025, le conseil communautaire a fixé les **taux d'imposition** des taxes directes locales pour 2025 comme suit :

- Cotisation Foncière des Entreprises : **20.69 %** - % - sans modification par rapport aux taux votés en 2023 -
  - Taxe foncière sur le non bâti : **1.83 %** - sans modification par rapport aux taux votés depuis 2017 -
  - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **6.40 %** - sans modification par rapport aux taux votés depuis 2017 -
- La Communauté de Communes **ne lève pas d'impôt au titre de la Taxe foncière sur le bâti.**

#### 1.6. Principaux ratios

	BP 2025	Ratio national *
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	387,88 euros	380,00
2. Produits des impositions directes/population	52,86 euros	175,00
3. Recettes réelles de fonctionnement/population	334,59 euros	459,00
4. Dépenses d'équipement brut/population	142,19 euros	94,00
5. Encours de la dette/population	93,88 euros	209,00
6. Dotation globale de fonctionnement/population	36,38 euros	45,00
7. Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	39 %	41 %
9. Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	119 %	88 %
10. Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement	42 %	20 %
11. Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	28 %	46 %

\* Ratio national des Groupements de com 15 000/30 000 ha en 2023 (source : Collectivités locales en Chiffres juin 2024 - collectivités-locales.gouv.fr)

#### 1.7. Effectifs et charges de personnel

##### **EVOLUTION DES EFFECTIFS 2023-2024 : 1 agent = 1 unité (sans tenir compte du temps de travail)**

POLE	EFFECTIFS 2023 AU 01/01/2023	EFFECTIFS 2024 AU 01/01/2024	EFFECTIFS 2025 AU 01/01/2025	CATEGORIE			GENRE	
				A	B	C	Hommes	Femmes
CADRE DE VIE	37	41	39	6	4	29	6	33
DEVELOP. ET TERRITOIRES	6	9	9	1	4	4	2	7
DIRECTION GENERALE	2	2	2	1	1			2
RESSOURCES	6	7	7	1	2	4	1	6
TECHNIQUE	6	6	6	1	2	3	4	2
TOURISME	4	4	5	1	1	3	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>69</b>	<b>68</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>43</b>	<b>14</b>	<b>54</b>

Non comptabilisée dans les effectifs : Contrat d'Engagement Educatif/vacataires et une apprentie

Le bilan financier des dépenses de personnel sur les trois derniers exercices est le suivant :

Imputation budgétaire	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evolution 2023/2024
6217 – Personnel affecté par la commune	- 48,29	3 114,25	4 485,42	
6332 - Cotisations au FNAL	6 296,43	7 521,93	8 160,95	
6336 - Cotisation CG, CNFPT	23 924,74	30 842,68	33 458,84	
6338 - Autres impôts et taxes	4 054,91	4 768,76	5 135,61	
64111 - Personnel titulaire	1 091 390,96	1 253 337,99	1 362 682,69	
64112 - SFT (et NBI jusqu'au 2022)	27 139,80	16 741,87	15 017,63	
64113 - NBI		6 910,64	6 931,42	
64118 - Autres indemnités	313 802,30	343 739,62	376 332,61	
<b>Sous total rémunération titulaire</b>	<b>1 472 427,64</b>	<b>1 666 977,74</b>	<b>1 760 964,35</b>	+ 5,64 %
64131 - Personnel non titulaire	199 148,60	201 646,99	234 774,82	
64132 - SFT	900,00	1 198,02	2 322,51	
64138 - Autres indemnités	26 767,94	38 226,24	32 871,03	
6417 - Rémunération des apprentis	1 949,32	6 075,54	6 063,86	
<b>Sous-total rémunération non titulaire</b>	<b>228 765,86</b>	<b>247 146,79</b>	<b>276 032,22</b>	+ 11,69 %
6451 - Cotisations à l'URSSAF	254 651,27	285 067,87	293 819,69	
6453 - Cotisations caisses retraite	344 573,83	377 031,56	427 772,61	
6454 - Cotisations ASSEDIC	9 141,42	9 738,20	10 864,56	
6455 - Cotisation Assurance personnel	52 234,64	55 129,10	58 318,56	
6457 - Cotisations soc. liées apprentissage	32,16	99,03	93,37	
6458 - Cotisations autres organismes	4 171,35			
6474 - Versements aux autres œuvres sociales	14 769,35	14 416,01	16 274,99	
6475 - Médecine du travail	5 110,00	4 850,00	5 440,00	
<b>TOTAL 012 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>2 429 620,96 €</b>	<b>2 660 456,30 €</b>	<b>2 900 821,17 €</b>	<b>+ 9.03 %</b>

Le remboursement des charges de personnel par les budgets annexes se présente comme suit :

Budget	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Assainissement Collectif	74 914,87 €	80 187,07 €	87 601,91 €
Assainissement Non Collectif	26 461,82 €	29 243,18 €	25 732,46 €
Office de Tourisme	83 895,23 €	93 389,73 €	72 889,04 €
Gites	59 605,37 €	68 370,83 €	83 407,00 €
<b>Total</b>	<b>244 877,29 €</b>	<b>271 190,81 €</b>	<b>269 630,41 €</b>

La Communauté de Communes bénéficie de **subventions de partenaires pour 3 postes** : Chargée de Mobilité (Fond Vert et ADEME), Cheffe de Projet CRTE (Fonds National d'Aménagement du Territoire) et Chargé de coopération de la Convention Globale Territorialisée (CAF de l'Ain).

Un montant prévisionnel de 3 224 740 euros est inscrit au budget 2025 pour les dépenses de personnel. La progression des charges de personnel résulte partiellement de mesures gouvernementales : augmentation d'un point du taux de cotisation patronal maladie CNRACL (9,88% contre 8,88% en 2024) et revalorisation des taux de cotisation patronal vieillesse CNRACL de 3 points sur 4 ans à compter de 2025 jusqu'en 2028. Mais l'évolution des charges de personnel est également liée aux nouvelles compétences développées et aux restructurations de service (évolution du temps de travail de l'Animatrice du RPE SaôneRelais, de la conseillère France Services et création de Technicien Assainissement et Cycle de l'eau).

La Communauté de Communes n'est pas redevable de la contribution due au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans la mesure où elle emploie cinq agents bénéficiaires « d'Obligation d'Emploi » et qu'elle valorise les prestations de nettoyage du linge des Gites de la Calonne effectuées par l'Etablissement d'Accompagnement par le Travail réservé aux personnes en situation de handicap de Belleville en Beaujolais.

## 2. PRESENTATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025

### 2.1. Ressources et charges des sections de fonctionnement

La section de fonctionnement intègre l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à la bonne exploitation du service, étant précisé que le mode de gestion a évolué avec le passage en **Délégation de Service Public confiée au Groupe Lyonnaise des Eaux Suez à compter du 01/11/2017** pour une durée de 12 ans.

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	689 711,97	0,00	1 076 718,05	0,00	1 076 718,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 010,00	0,00	6 009,00	0,00	6 009,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>785 721,97</b>	<b>0,00</b>	<b>1 202 727,05</b>	<b>0,00</b>	<b>1 202 727,05</b>
66	Charges financières	67 497,64	0,00	57 206,04	0,00	57 206,04
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	1 000,00		2 400,00	0,00	2 400,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	45 000,00		45 000,00	0,00	45 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>911 219,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 319 333,09</b>	<b>0,00</b>	<b>1 319 333,09</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 031 378,30		1 151 013,01	0,00	1 151 013,01
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	998 000,00		1 015 000,00	0,00	1 015 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 929 378,30</b>		<b>2 166 013,01</b>	<b>0,00</b>	<b>2 166 013,01</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 840 598,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 486 247,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 486 247,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 486 247,00</b>
---	---------------------

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 475 875,00	0,00	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,60	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 525 875,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 400 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	825,00		1 499,43	0,00	1 499,43
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 526 700,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 401 499,43</b>	<b>0,00</b>	<b>1 401 499,43</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	429 000,00		412 327,19	0,00	412 327,19
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>429 000,00</b>		<b>412 327,19</b>	<b>0,00</b>	<b>412 327,19</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 955 700,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 813 826,62</b>	<b>0,00</b>	<b>1 813 826,62</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 672 420,38</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 486 247,00</b>
---	---------------------

## 2.2. Ressources et charges des sections d'investissement

Concernant l'investissement, un montant global de 1 280 000 euros est envisagé, outre 1 300 000 euros de Restes à Réaliser, pour :

- Des travaux sur Messimy sur Saône, Francheleins, Guéreins, Montmerle sur Saône, Saint Didier sur Chalaronne, Garnerans, Illiat, Saint Etienne sur Chalaronne et Mogneneins et la fin de l'opération de transfert des effluents de Peyzieux sur Saône et le bassin de stockage à Mogneneins.
- La poursuite du programme de travaux de canalisation et mise en séparatif sur le secteur Nord (Messimy-sur-Saône et Montmerle-sur-Saône) pour 447 600 euros et sur le secteur Nord (Garnerans, Thoisse et Saint Didier sur Chalaronne) pour 414 800 euros.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>4 249 095,35</b>	<b>1 056 042,56</b>	<b>1 334 487,18</b>	<b>0,00</b>	<b>2 390 529,74</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 249 095,35</b>	<b>1 056 042,56</b>	<b>1 334 487,18</b>	<b>0,00</b>	<b>2 390 529,74</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	297 000,52	0,00	307 499,54	0,00	307 499,54
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	155 000,00		155 000,00	0,00	155 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>452 000,52</b>	<b>0,00</b>	<b>462 499,54</b>	<b>0,00</b>	<b>462 499,54</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>520 000,00</b>	<b>272 040,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 040,32</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 221 095,87</b>	<b>1 328 082,88</b>	<b>1 796 986,72</b>	<b>0,00</b>	<b>3 125 069,60</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	429 000,00		412 327,19	0,00	412 327,19
041	Opérations patrimoniales (4)	145 450,00		30 800,00	0,00	30 800,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>574 450,00</b>		<b>443 127,19</b>	<b>0,00</b>	<b>443 127,19</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 795 545,87</b>	<b>1 328 082,88</b>	<b>2 240 113,91</b>	<b>0,00</b>	<b>3 568 196,79</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	821 817,21
---	------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 390 014,00</b>
---	---------------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 213 591,00	979 499,20	42 400,00	0,00	1 021 899,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 213 591,00</b>	<b>979 499,20</b>	<b>42 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 021 899,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 692 721,41	0,00	784 334,65	0,00	784 334,65
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 692 721,41</b>	<b>0,00</b>	<b>784 334,65</b>	<b>0,00</b>	<b>784 334,65</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>520 000,00</b>	<b>386 066,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>386 066,24</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 426 312,41</b>	<b>1 365 565,44</b>	<b>826 734,65</b>	<b>0,00</b>	<b>2 192 300,09</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 031 378,39		1 151 013,01	0,00	1 151 013,01
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	998 000,00		1 015 000,00	0,00	1 015 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	145 450,00		30 800,00	0,00	30 800,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>3 074 828,39</b>		<b>2 197 713,01</b>	<b>0,00</b>	<b>2 197 713,01</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>6 501 140,80</b>	<b>1 365 565,44</b>	<b>3 024 448,56</b>	<b>0,00</b>	<b>4 390 014,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 390 014,00</b>
---	---------------------

### 2.3. Encours de la dette :

L'encours de la dette s'élève à 2 052 795 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### 2.4. Crédits d'investissement pluri annuels

Par délibérations du 28 mars 2023, il a été décidé de mettre en place deux procédures d'Autorisation de Programme et ouverture des crédits de paiements au budget Assainissement Collectif et dont les crédits ont été réactualisés en décembre 2024 comme suit :

- Programme de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur la commune de Montceaux (opération budgétaire n° 55 Mise en séparatif Montceaux) :

Programme	AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Mise en séparatif Montceaux (op n° 55)	843 000€	13 722,43	29 870,55	150 000	150 000	499 407,02

- Programme d'études au titre de la gestion patrimoniale de l'assainissement collectif (opération budgétaire n° 57 Etudes au titre de gestion patrimoniale) comme suit :

Programme	AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Etudes au titre de gestion patrimoniale (op n° 57)	250 000€	3 876,50	50 636,32	106 987,18	50 000	38 500

Par délibération du 25 mars 2025, une nouvelle autorisation de programme pour réaliser la fiche action du schéma directeur concernant le transfert des effluents de Saint Etienne sur Chalaronne en se basant sur le chiffrage du SDA de 1 641 750 euros :

Programme	AP	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Transfert Saint Etienne sur Chalaronne (op n° 59)	1 641 750 €	114 000	400 000	616 750	456 000	55 000

### 3. PRESENTATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2025

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	107 730,00	61 042,59
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 46 687,41
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		107 730,00	107 730,00

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 120,00	4 119,59
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,41
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 120,00	4 120,00

		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)		111 850,00	111 850,00

#### 4. PRESENTATION DU BUDGET OFFICE DE TOURISME 2025

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	17 000,00	8 466,60
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 48 493,40
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		17 000,00	56 960,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	151 236,00	133 949,60
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 17 286,40
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		151 236,00	151 236,00
TOTAL DU BUDGET (4)		168 236,00	208 196,00

#### 5. PRESENTATION DU BUDGET GITE DE GROUPE 2025

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	62 900,61	91 413,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 28 512,39	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		91 413,00	91 413,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	238 127,00	206 305,78
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 31 821,22
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		238 127,00	238 127,00
TOTAL DU BUDGET (4)		329 540,00	329 540,00

**Encours de la dette** : Prêt Caisse Française de Financement Local : 1 086 158 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## 6. PRESENTATION DU BUDGET ATELIER RELAIS DPI – Exercice 2025

L'Atelier Relais DPI, implanté sur la commune de Chaleins, a été cédé le 17 décembre 2024 à la société 2 JA Immobilier, crédit -preneur. Le **prix de vente de 940 000 euros** auquel se sont ajoutés les frais de remboursement anticipé a permis de financer le remboursement des quatre prêts supportés par le budget pour un montant de **capital d'emprunts de 820 000 euros**.

En outre, les **échéances impayées d'un montant global de 143 171,63 euros** (loyers et taxe foncière dus par l'ancien crédit-preneur) ont été réglés préalablement à la vente, à la CCVSC et à la commune de Chaleins.

**Le budget 2025 intègre les dernières écritures comptables et le budget pourra être clôturé.**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 200,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 54 346,91
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 200,00	54 346,91
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 660,00	9 195,95
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 40 144,64
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		8 660,00	49 340,59
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		14 860,00	103 687,50

## 7. PRESENTATION DU BUDGET ATELIER RELAIS MENUISERIE 2025

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	52 668,00	49 753,69
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 914,31
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		52 668,00	52 668,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	68 288,00	77 044,57
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 32 192,43
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		68 288,00	109 237,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		120 956,00	161 905,00

## 8. PRESENTATION DU BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2020 – Exercice 2025

Les travaux d'aménagement du Parc situé à Saint Didier sur Chalaronne sont terminés. Les dépenses prévues relèvent principalement de l'entretien des espaces verts et des lots à vendre, ainsi que des frais d'acte de création du lotissement. Sur les 5 parcelles, 3 lots sont sous promesse de vente, un lot est réservé et un lot est à vendre. L'avance du Budget Principal dans l'attente des ventes est de **650 000 euros**.

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	653 743,92	1 292 132,84
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 638 388,92	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 292 132,84	1 292 132,84
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	656 753,00	774 393,39
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 158 485,61
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		656 753,00	932 879,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		1 948 885,84	2 225 011,84

## 9. BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021 – Exercice 2025

Les travaux d'aménagement du Parc situé à Montmerle sur Saône sont terminés. Les dépenses prévues relèvent principalement de l'entretien des espaces verts et des lots à vendre. Il reste 3 lots à vendre, dont un pour lequel le compromis a été signé. L'avance du Budget Principal dans l'attente des ventes est de **230 000 euros**.

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	232 516,25	461 587,50
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 229 071,25	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		461 587,50	461 587,50
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	233 726,00	232 516,25
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 191 390,28
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		233 726,00	423 906,53
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		695 313,50	885 494,03

## 10. BUDGET VISIONIS 7– Exercice 2025

Initiée en 2021/2022, une attention toute particulière est apportée à cette opération ambitieuse, dont le **budget global est estimé à un total de 4,3 millions d'euros**. Les parcelles à aménager ont toutes été acquises par l'EPFL en 2023. Le remboursement des 1,5% de frais de portage foncier a débuté en 2024 et se poursuit jusqu'en 2029. Les acquisitions foncières, outre frais de notaire et indemnités, seront à réaliser en 2029 pour un montant estimé à 1,8 millions d'euros. Les phases études sont estimées à plus de 280 000 euros. L'aménagement des 12 hectares doit s'effectuer en deux phases, pour un montant global de travaux de 2 millions d'euros.

Pour ne pas recourir à l'emprunt, une **avance du Budget Principal** devra supporter ces dépenses autant de temps que nécessaire avant que les terrains ne soient vendus. Une première avance du Budget principal vers le Budget Visionis 7 est prévue dès 2025 à hauteur de 1,8 millions (en fléchant notamment immédiatement les excédents dégagés à fin 2024 avec la clôture des 3 budgets de parcs d'activités).

VOTE		Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
			409 609,08	1 947 219,08
		+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 147 219,08	(si solde positif) 0,00
		=	=	=
Total de la section d'investissement (2)			556 828,16	1 947 219,08

  

VOTE		Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
			411 618,29	411 619,00
		+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,71	(si excédent) 0,00
		=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)			411 619,00	411 619,00

  

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>			<b>968 447,16</b>	<b>2 358 838,08</b>
----------------------------	--	--	-------------------	---------------------

## 11. MONTANT DU BUDGET CONSOLIDE (tous budgets confondus)

Budget	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissement	TOTAL
Principal	13 662 875,00	13 662 875,00	7 198 619,00	7 198 619,00	<b>41 722 988,00</b>
Assainissement Collectif	3 486 247,00	3 486 247,00	4 390 014,00	4 390 014,00	<b>15 752 522,00</b>
Assainissement Non Collectif	107 730,00	107 730,00	4 120,00	4 120,00	<b>223 700,00</b>
Office de Tourisme	151 236,00	151 236,00	17 000,00	56 960,00	<b>376 432,00</b>
Gîtes	238 127,00	238 127,00	91 413,00	91 413,00	<b>659 080,00</b>
ATR DPI	8 660,00	49 340,59	6 200,00	54 346,91	<b>118 547,50</b>
ATR Menuiserie	68 288,00	109 237,00	52 668,00	52 668,00	<b>282 861,00</b>
Parc Actival 2020	656 753,00	932 879,00	1 292 132,84	1 292 132,84	<b>4 173 897,68</b>
Visionis 5 TR 2021	233 726,00	423 906,53	461 587,50	461 587,50	<b>1 580 807,53</b>
Visionis 7	411 619,00	411 619,00	556 828,16	1 947 219,08	<b>3 327 285,24</b>
<b>Total</b>	<b>19 025 261,00</b>	<b>19 573 197,12</b>	<b>14 070 582,50</b>	<b>15 549 080,33</b>	<b>68 218 120,95</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>33 095 843,50</b>				
<b>Total recettes</b>	<b>35 122 277,45</b>				

\*\*\* Fin \*\*\*